Michèle DELAUNAY a reçu ce matin les **propositions du CNBD** (Comité National pour la Bientraitance et les Droits des personnes âgées et des personnes handicapées)
en matière de prévention du suicide des âgés
. Elaborées à partir d'expériences concrètes,
ces propositions doivent constituer le socle à partir duquel sera proposé un plan gouvernemental à venir dans les prochains mois, intégré au volet Prévention de la Loi Autonomie.

Selon les chiffres du CepiDc-Inserm, 28% des suicides survenus en France en 2010 ont concerné des personnes âgées de 65 ans et plus. Le taux de suicide des personnes âgées reste donc très élevé en France, malgré plusieurs plans nationaux successifs de prévention du suicide portant sur l'ensemble de la population.

Les propositions du CNBD s'articulent autour de **trois axes** :

- **Renforcer l'information et la communication** à destination du grand public, notamment sur le fait que la dépression n'est pas une fatalité de l'âge, promouvoir toute action de prévention de l'isolement des personnes âgées, et établir une « charte medias ».

- **Améliorer la formation initiale et continue** de tous les intervenants auprès des personnes âgées, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.
- **Mieux valoriser les actions et dispositifs** déjà existants sur l'ensemble du territoire, notamment en impulsant auprès des Agences Régionales de Santé la **mise en place de liens effectifs entre psychiatrie et gérontologie.**

Par ailleurs, Michèle DELAUNAY a annoncé ce mardi 8 octobre, au cours d'une conférence de presse en présence de Brigitte AYRAULT, ambassadrice du projet, le **lancement opérationnel de MONALISA, mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés le 17 octobre prochain.**

Ce lancement sera effectif grâce au

déblocage de 784 000 euros par la CNSA

, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. « Les pouvoirs publics se mobilisent pour la mobilisation des bénévoles dans tous les territoires », s'est réjouie la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie.